

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Ville de Montréal	Séance tenue le 15 janvier 2003
	Numéro de la résolution CE03 0070

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de prendre acte du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal concernant le projet de règlement P-02-216 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Sud-Ouest » et de le joindre au dossier 1022703014 en vue de son adoption, sans modification.

Adopté à l'unanimité.

1022829005

40.008

-

Frank ZAMPINO

Me Jacqueline LEDUC, avocate

Président du comité exécutif

Greffière